

# SYNDICAT MIXTE DU PORT DE COMMERCE ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-de-deux, le vingt-sept juin à quatorze heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 17 juin 2022, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle de réunion du port de commerce de Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 27 juin à 14h, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué le lundi 17 juin 2022 à 14h15 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

### Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN		X
Mme Fabienne LABARRIERE		X
M. Christophe BERTAUD	X	
M. Hervé BLANCHE		X
M. Sébastien BOURBIGOT		X
M. Alain BURNET		X
M. Emmanuel ECALE		X

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE ( <i>suppléante de Gérard PONS</i> )		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC ( <i>suppléante de Caroline CAMPODARVE</i> )		X
M. Michel DOUBLET ( <i>suppléant de Christophe SUEUR</i> )		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN ( <i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i> )		X
M. Loïc GIRARD ( <i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i> )		X
M. Lionel PACAUD ( <i>suppléant de Christophe BERTAUD</i> )		X
M. Eric AUTHIAT ( <i>suppléant de Hervé BLANCHE</i> )		X
M. Dimitri BUISSON ( <i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i> )	X	
M. Thierry LESAUVAGE ( <i>suppléant de Alain BURNET</i> )	X	
Mme Lydie DEMENE ( <i>suppléante de Emmanuel ECALE</i> )		X

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental		X
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

**AR Prefecture**

017-200073690=20220627-202207-DE

Reçu le 04/07/2022

Publié le 04/07/2022

Nombre de Membres en exercice :

10

Nombre de Membres présents :

4

Nombre de suffrages exprimés :

4

Votes Pour :

4

Votes Contre :

0

Abstention :

0

**N° 2022/07****OBJET : Recrutement d'un Responsable Maintenance « Infrastructures » en Contrat à Durée Indéterminée de droit privé**

Considérant que le Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC),

Considérant le départ par mutation au 1<sup>er</sup> avril 2022 du Responsable Maintenance « Infrastructures »,

Considérant la nécessité de prévoir le remplacement de cet agent par un agent en contrat à durée indéterminée (CDI) de droit privé à temps complet

Considérant la convention Collective Nationale des Ports et Manutention,

Le Comité Syndical :

**DECIDE :**

1°) d'approuver le recrutement d'un Responsable Maintenance « Infrastructures » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 selon les conditions suivantes :

- Contrat de droit privé à durée indéterminée
- Application de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Poste correspondant au Niveau AM2 de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Temps de travail à temps complet.
- Rémunération équivalente au Niveau AM2 de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention + primes + 13<sup>ème</sup> mois.

2°) autoriser son Président à signer le contrat de travail y afférent.

Adopté à l'unanimité,  
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte  
du port de commerce  
Rochefort / Tonnay-Charente  
Gérard PCNS

